# Journal Officiel de la République Tunisienne

### Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 1 Châabane 1446 31 Janvier 2025

N° 13

41<sup>ème</sup> année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

### **Sommaire**

Constitution de Societes	
Sociétés communautaires	215
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	215
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce	217
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	221
Homologation de résolutions	222
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	223
Avis aux créanciers	228
Convocations	
Sociétés anonymes	230
Sociétés communautaires	232
Autres sociétés	233
Actes Administratifs	
Avis au public	233
Divers	
Avis au public	236

# CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Informations pour l'assemblée générale constitutive

Pour la société citoyenne locale "AVENIR DJERBA"

Nom de la société à constituer : Avenir Djerba

Sujet de la société : Touristique, culturel, artisanal et sportif

Type de la société : Locale

Montant du capital de la société : 10.000 DT

Durée précise de la société : 99 ans L'adresse pour le siège social : Houmt Souk Dierba

Date et lieu de dépôt du projet du contrat fondateur : 12/12/2024 au Tribunal de première instance de Médenine sous le numéro de dossier 16

La date limite annoncée pour l'assemblée générale : Le Dimanche 23 Février 2025 à 10 H du matin au siège municipal Houmt Souk Djerba.

Fondateurs : Taher Rahmouni / Karim Najjar / Ibtissem Bouchaara / Iteb Jadoui.

Président du comité : Taher Rahmouni (52.622.180)

RIB Bancaire 03902013032104548140.

2025R00216SODB1

### GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES** 

Nomination du Président Directeur Général

**Tunisie Autoroutes** 

Siège social : Imm Tunisie Autoroutes rue Baya Rahal Centre Urbain Nord 1003 Tunis

S.A au capital de 1349 529.300 DT RC : B129151996

Suivant le P.V de la réunion du conseil d'administration, tenu le 27/12/2024, enregistré à la recette des finances - Charguia - Tunis le 30/12/2024 enregistrement n°24514240 sous quittance n°140051, une copie du procès-verbal a été déposée auprès du registre national des entreprises le 30/12/2024, il a été décidé :

- La nomination de Monsieur Ahmed Ezzeddine en qualité du Président Directeur Général de la société Tunisie Autoroutes.

2025R00206SANB2

Société de Recherche et d'Exploitation en Commun et des Services Pétroliers «Joint oil», S.A au capital nominal de 5 millions USD, domiciliée au 21 Rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac B.P 181 - Tunis 1053 ayant un identifiant unique 0024727N/N/M/000

En vertu du procès-verbal de la troisième réunion ordinaire du Conseil d'Administration de la Joint OIL pour l'année 2024 tenue à Tunis en date du 18/12/2024, enregistré à la recette des finances du lac de Tunis sous quittance n°M004513 en date du 10/01/2025. Lequel procès-verbal a été déposé auprès des services du Registre National des Entreprises en 16/01/2025 date du sous n°2025F27942218, il a été décidé le renouvellement du Mandat de Mr Mosbah Ali Matoug Issa, en tant que Directeur Général de la société Joint oil, pour une durée de cinq (5) années et ce à partir du 01/01/2025.

2025R00213SANB2

# SOCIETE NATIONALE DE CELLULOSE ET DE PAPIER ALFA "SNCPA"

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital: 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la

Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 19 décembre 2024, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 20 Janvier 2025, sous le numéro 25700500, reçu numéro M008581 et enregistré au Registre National des Entreprises le 28 Janvier 2025 dossier numéro 20256760, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport annuel de la société pour l'année 2022.
- Approbation des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.
- Approbation des états financiers 2022.

2025R00220SANB2

# SOCIETE NATIONALE DE CELLULOSE ET DE PAPIER ALFA "SNCPA"

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

#### La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 19 décembre 2024, enregistré à la Recette des finances de Kasserine le 20 Janvier 2025 sous le numéro 25700499, reçu numéro M008578 et enregistré au Registre National des Entreprises le 28 Janvier 2025 dossier numéro 20256760, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la continuité de l'activité de la société suivant les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et suivant les décisions des Conseils ministériels du 30 octobre 2014, du 11 avril 2017 et du 25 avril 2022 et suivant la présentation au Ministère de tutelle du projet final de l'étude stratégique de restructuration de la société au début du mois de Novembre 2024 afin de fixer la date d'un Conseil ministériel à ce propos.

2025R00221SANB2

Procès-verbal du conseil d'administration

Notice d'augmentation de capital Société MEDDEB DES PRODUITS ALIMENTAIRES SMPA. S.A

Société anonyme

Au capital social de 16 966 000 DT Siège social : Zone Industrielle Henchir Bouteffaha 9000 Béja Nord - Béja

Identifiant unique: 1527272F

Suivant procès-verbal daté le 16/12/2024 enregistré à la Recette des Finances Béja le 20/12/2024 sous le n°24710491, quittance n°M095760 il a été décidé ce qui suit :

- Rectification des modes et des délais de convocation
- Constatation de créances certaines; liquides; échues et exigibles
- Proposition d'une augmentation de capital.
- Proposition de la suppression du droit préférentiel de souscription
- Arrêt du rapport du Conseil d'administration relatif à l'augmentation de capital
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire et fixation de son ordre du jour
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

Une copie a été déposée au R.N.E. datée le 17/01/2025 Reçu N°AC0582025.

2025400224SANB2

Extraits des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la CTF N°11

Tenue le 13 novembre 2024

Compagnie Tunisienne de Forage

Société anonyme

Capital: 10500.000 DT RC n°: B135442001 MF: 13747H/A/M/000

Affiliée à la CNSS sous le numéro : 65.283/02

Siège social : 19, Rue de l'artisanat 2035 Charguia 2 Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire n°11 en date du 13 Novembre 2024, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 27 décembre 2024 sous le numéro 24713790 quittance n°149919, dont un extrait a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 7/01/2025 sous le numéro : 2025931, il a été décidé ce qui suit :

La continuité d'exploitation de l'activité de la CTF, le suivi de l'évolution de ses capitaux propres au cours de l'année 2024, et la présentation d'un plan de restructuration financière au cours de l'année 2025.

2025400230SANB2

Extraits des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CTF N°51

Tenue le 13 novembre 2024 Compagnie Tunisienne de Forage Société anonyme

Capital: 10 500.000 DT RC n°: B135442001 MF: 13747H/A/M/000

Affiliée à la CNSS sous le numéro : 65.283/02

Siège social : 19, Rue de l'Artisanat 2035 Charguia 2 Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°51 en date du 13 Novembre 2024, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 27 décembre 2024 sous le numéro : 24713789 quittance n°M149915, dont un extrait a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 7/01/2025 sous le numéro : 2025931, il a été décidé ce qui suit :

- 1) Approbation du rapport du conseil d'administration sur les activités de la CTF pour l'année 2023.
- 2) Approbation des états financiers pour l'année 2023
- 3) Approbation des opérations objet des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
- 4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.
- 5) Nomination de:
- Monsieur Arfaoui Salem, nouveau membre du conseil d'administration de la CTF en remplacement de Monsieur Labid Ghodhbani.
- Madame Mariem Mzougui nouveau membre du conseil d'administration de la CTF en remplacement de Madame Fadhila Ben Chibani

- Monsieur Bachir Ben Slama nouveau membre du conseil d'administration de la CTF en remplacement de Monsieur Ali Ben Nassr.

2025400231SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

JURIDOC

Société Anonyme

Au capital de 15.000 Dinars

Siège social : Immeuble Titanium Bureau n°16 les Jardins du Lac -1053 - Tunis

Identifiant Unique 1735069P/A/M/000

Dénomination Sociale de la Société : Juridoc

Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Siège social : Immeuble Titanium, Bureau n°16, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

Durée: 99 ans

Montant de l'augmentation du capital : 15.620 Dinars

Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 1.562 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer du Quart (1/4) lors de la souscription

Valeur nominale des actions à émettre : 10 Dinars chacune

Dépôt au Registre National des Entreprises : Un exemplaire l'assemblée procès-verbal de générale extraordinaire du 20 décembre 2024 a été déposé au Registre National des Entreprises le 20 Janvier 2025 sous n°AC01122025.

Apport en nature : Néant

Avantages particuliers prévus : Néant

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription au capital en numéraire doivent être versés auprès de l'Union Internationale des Banques «UIB», agence la Marsa, dans un compte indisponible ouvert sous le numéro 12107000011000118970, intitulé «Société cours Anonyme en d'augmentation».

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne "JORT".

2025400233SANB2

### SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

#### STE AWMC TUNISIA SARL

Capital: 10 000 Dt

Adresse : Avenue Hédi Nouira Résidence Said 4ème étage Appt 2 Cité Naser 2

MF: 0817582Z

En vertu de l'assemblée générale ordinaire datée le 16/9/2024, enregistré à la recette des finances de Menzah 6 le 11/12/2024 enregistrement n°24710093 quittance n°152144 et il a été déposé une copie au registre national des entreprises le 25/12/2024 sous le n°2024155714. Il a été décidé :

- Accepter la démission de Mme Fatma Guissi entant que cogérante et nomination de Mme Fatima Snoussi Cogérante
- Maintien de M. Tayssir Ali Dabagh gérant de la société.

2025R00202SRLB2

### Société d'Articles Hygiéniques de Commerce

Société à Responsabilité Limitée

Capital: 25 000 DT

Siège social : 05 Rue 8610 ZI Charguia 1 Tunis - Tunisie

Identifiant unique: 1669432Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 novembre 2024 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis en date du 27 décembre 2024 sous le n°24714232 quittance n°M139976 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 31 décembre 2024 sous le numéro 2024157251, il a été décidé ce qui suit :

- 1. Ratification des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée;
- 2. Approbation du rapport annuel de gestion sur l'activité de la Société pour les exercices 2020 à 2022 et quitus au Gérant;

- 3. Approbation du rapport annuel de gestion sur l'activité de la Société pour l'exercice clos au 31/12/2023 et quitus au Gérant;
- 4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, 2021, 2022 et 2023 ;
- 5. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 ;
- Approbation des conventions relevant de l'article 115 du code des Sociétés Commerciales;
- 7. Désignation d'un commissaire aux comptes Cabinet Conseil Audit Formation membre de PWC, représenté par Mme Abir Matmti pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026;
- 8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2025R00208SRLB2

### SOCIETE BEN ZID DE COMMERCE

Société à responsabilité limitée en liquidation

Capital: 10 000 DT

Siège social : Av. Hédi Chaket - Gabès

Gabes

Identifiant unique: 1215319V

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12/11/2024 enregistré à la recette des finances de Boulbaba Mrabet Gabès le 20/11/2024 reçu n°M080517 enregistrement n° 24511083 il a été décidé la dissolution de la société avant l'expiration de sa durée et la nomination de Mr Fadhel Ben Zid liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Une copie du procès-verbal de l'AGE a été déposée au registre national des entreprises le 21/01/2025 et a été publiée au bulletin officiel du registre national des entreprises le 21/01/2025 annonce n°20254696 bulletin n°14.

Tout créancier doit présenter les justificatives de ses créances dans les 21 jours qui suivent la date de publication du présent avis au JORT au liquidateur à son domicile élu Av. Hédi Chaket - Gabès.

2025R00215SRLB2

# FONDS DE COMMERCE

## Ventes de fonds de commerce

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 01-3-1999, enregistré à la recette des finances Rue Taieb Mhiri Nabeul le 01-3-1999. sous le registre n°99200492, Mr Nejib Gaaliche, titulaire de la CIN n°04198948, IU : 0414513W a vendu à Mme Jihen Zagden, titulaire de la CIN N°06320949, IU: 515113T, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour C.C.E. de textiles, chaussures et parfums, sis au n°27 Rue Abdessalem Dimassi Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien et Chourouk» en date du 29-01-2025.

2025T00098FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S S P enregistré à la recette des finances Manouba le 24/12/2024, Reçu n°M096042, la Sté ELMOKHTAR, IU 1160474 E, a vendu à Sana Hamrouni la totalité du fonds de commerce destiné au commerce des Téléphones et ses accessoires, exercé dans le local, sis au 09 Avenue Hédi Chaker Manouba. Les oppositions seront adressées à l'acheteuse à son adresse 34 Rue : Boulgin Bardo, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» paru le 28/01/2025.

2025T00099FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP légalisé à la municipalité d'El Mnihla le 27/01/2025 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 27/01/2027 sous le n°25200654 quittance n°M011148 Mr Nacr Ben Abdelaziz Toumi a vendu à Mr Abdennacer Ben Mohamed Barhoumi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout genre de commerce, sis à la rue El Jem - cité El Bassatine - El Mnihla Ariana.

Les oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 30/01/2025.

2025T00102FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé par signature certifiée en date du 24 Janvier 2025, enregistré à la recette des finances d'el Menzah 8 sous le n°25200750, reçu n°M012835 en date du 27/01/2025, Mme Mona bent Mohamed Khazmi a vendu son droit et celui de la société "Hermes" titulaire de M.F.1227964J, la totalité du fonds de commerce situé au 15 rue Aboulbaba Ansari El Menzah 6, à Mme Imen bent Ezzedine Oueslati avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la bénéficière au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est publiée au journal "La Presse" le 29 Janvier 2025.

2025T00103FCCC2

#### Donation d'un fonds de commerce

Par un acte authentique daté le 5 mars 2025 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana quittance numéro MO45499 daté le 15 avril 2024 Madame Hajer Azouz titulaire de la CIN n°00120350 a donné à son fils Monsieur Mahmoud Khorbel titulaire de la CIN n°08330523 la totalité de Nuepropriété du fonds de commerce la pharmacie situé à Oued Ellil Av Habib Bourguiba Manouba.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds sus-indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la

parution du présent avis au JORT sous peine de nullité, cette annonce est parue au Journal Echourouk le 29/01/2025.

2025T00104FCCC2

#### Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établit par devant les deux notaires à Gabès Aouidet Taher et son accesseur Imed Hammami enregistré à la recette des finances de Boulbaba Mrabet Gabès le 12/12/2024 sous le numéro M08509L M. Karim El Arek a donné donation à son frère M. Enouri El Arek le fonds de commerce situé à la Rue El Fadel Ben Achour Gabès Sud avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des Produits et des matières alimentaires.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de M. Enouri El Arek sis au lieu même de fonds de commerce Rue El Fadel Ben Achour Gabès Sud, dans un délai de 20 jours à partir de cette publication sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 15/01/2025.

2025R00182FCCC2

#### Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 22/01/2025. Monsieur Atef Ben Mohamed Hawes titulaire de la carte d'identité numéro 06382624 a cédé par donation le fonds de commerce d'un Restaurant, matricule fiscal 1042645X, sis à l'Avenue Hédi Chaker Nabeul avec tous les éléments corporels et incorporels à sa mère Faouzia Bent Taib Ben Mohamed Abed; titulaire de la carte d'identité n°01642484, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 23/01/2025, reçu n°M009801.

Les oppositions seront admises à l'adresse du fonds de commerce à l'Avenue Hédi Chaker Nabeul dans les délais.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 25/01/2025.

2025R00203FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 14/01/2025 enregistré à la recette des finances cité administrative

15/01/2025 Ariana le sous n°25200345 quittance n°M006726 complété par acte explicatif légalisé le 22/01/2025 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 23/01/2025 sous le n°25900528 n°M010112 quittance monsieur Boulbaba ben Sadok Jalleli titulaire de la cin n°05912775 du 21/12/2011 a vendu et cédé à madame Samia bent Abdessalem Choura épouse Fathi Affes titulaire de la cin n°01087831 du 23/02/2024 le fonds de commerce immatriculé destiné pour non restauration rapide ou vente de lait et dérivés ou vente des chaussures et exploité actuellement dans la vente des chaussures avec tous Ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au n° 23 rue Beirut Ariana.

Les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de madame Samia Bent Abdessalem Choura épouse Fathi Affes à l'adresse local sis au n°12 rue Meftah ben Mabrouk Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux "Chourouk et Quotidien" du 31/01/2025.

2025R00223FCCC2

#### Donation d'un fonds de commerce

Conformément à un acte écrit signé devant l'Officier public, Maître Madame Ben Ammar, et enregistré auprès de la Recette des Finances de Menzel Temime le 27/12/2024 sous le reçu numéro M099206, coupon numéro 84. et carte numéro 25. Monsieur Daoud Ben Mohamed Ben Atik Ben Alaya, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05133458 délivrée à Tunis le 28/02/2015, a fait donation en faveur de son frère Monsieur Kamal Ben Alaya, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06349530 délivrée à Tunis le 6/4/2018, de l'intégralité du fonds de constitué d'une commerce boulangerie située au local sis à El Garssouline, Menzel Temime.

Les oppositions seront acceptées à compter de la date de publication de cette annonce dans un délai maximum de 20 jours auprès de l'acquéreur, au siège du fonds de commerce, à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal la Presse du 29/01/2025.

2025R00225FCCC2

#### Vente par un contrat de donation

Par un acte de donation rédigé le 9/4/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 25/4/2024 quittance n°MO34193, Melle Sana bent Ridha El Mabrouk, titulaire de la CIN n°09430791 délivrée le 9/8/2019 domiciliée à la rue Abi Baker Essedik Hiboun Mahdia a donné à Mme Rafika Bent Mohamed Ben Ahmed Allaya, titulaire de la CIN n°03944188 délivrée le 19/3/2020, domiciliée à la rue Abi Baker Essedik Hiboun Mahdia la totalité d'un fonds de commerce. RC n°A1681822012, consistant à l'exploitation de vente des vêtements sis à l'avenue Bourguiba 5111 Mahdia avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennent le prix de cinq mille dinars.

Les oppositions éventuelles doivent avoir lieu entre les mains du rédacteur de contrat, dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis en J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 28/1/2025. 2025S00104FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 13/12/2024, enregistré à la recette des finances Sfax Abou Alkacem Achebbi, sous n°24205641 et la quittance n°M121261 le 24/11/2017.

Mr Abdallah Ben Mohamed Kammoun a vendu la totalité de son fonds de commerce pour activité commerciale à LA SOCIETE IDEALE, au local sis à la rue Mongi Slim n°62 Sfax son propriétaire Belhassan Masmoudi. Toutes oppositions seront reçues chez LA SOCIETE IDEALE au local sis à la rue Mongi Slim n°62 Sfax.

Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 21/01/2025.

2025X00138FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 13/12/2024, enregistré à la recette des finances Sfax Abou Alkacem Achebbi, sous n°24205640 et la quittance n°M121257.

Mr Abdallah Ben Mohamed Kammoun a vendu la totalité de son fonds de commerce pour COMMERCE DE VETEMENTS à LA SOCIETE IDEALE, au local sis à la rue Mongi Slim n°62 Sfax leurs propriétaires Farouk Masmoudi et Mokhtar Masmoudi. Toutes les oppositions seront comptées chez LA SOCIETE IDEALE au local sis à la rue Mongi Slim n°62 Sfax.

Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 24/01/2025.

2025X00139FCCC2

#### Avis

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 27/12/2024 et enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit le 14/01/2025 sous quittance n°M004826 n°25200086, enregistrement Mahmoud Kallel CIN: 11048141 a vendu à Mr Almohsen Ben Echerieg CIN n°01124968, tout le fonds de commerce exploité vente de produits alimentaires nommé et "TWINS SHOP" sis à avenue Hédi Cheker Sakiet Ezzit Sfax. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur au local de l'exploitation du fonds de commerce objet de cette vente dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT considérant que cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et le Temps du 24/01/2025.

2025X00140FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S P enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 31/12/2024 n°24206005 sous quittance n°M107726. Monsieur Atef Krouna, titulaire de la CIN n°05777852 et demeurant à Sedouikch Jerba, a vendu la totalité fonds de Commerce appartenant, destiné au commerce de produits alimentaires dans le local ouvrant à l'est sis à El Mey route de Zarzis Djerba, appartenant à Lassad et Chokri fils de Touhami ben Slama Ali Tellili, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à la société Panier de Luxe SARL titulaire de MF: 1896621/K ayant son siège social à ELMEY 4116 Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acheteuse au local d'exploitation du fonds dans les 20 jours de la parution de cet extrait au J.O.RT.

Cet extrait a été publié le 18/01/2025 au journal Le Temps page 6 et au journal Assabah page 4.

2025X00142FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S P enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 31/12/2024 n°24206006 SOUS quittance n°M107727. Monsieur Atef Krouna, titulaire de la CIN n°05777852 et demeurant à Sedouikch Jerba, a vendu la totalité fonds de commerce Imi appartenant, destiné à tout commerce et exploité actuellement en commerce de produits alimentaires dans les locaux sis à Hader Bech Midoune Djerba, appartenant à Monsieur Ali Tellili et a Madame Djamila Tellili, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à la société Panier de Luxe SARL titulaire de MF 1896621/K ayant son siège social a ELMEY 4116 Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acheteur au local d'exploitation du fonds dans les 20 jours de la parution de cet extrait au J.O.R T.

Cet extrait a été publié le 18/01/2025 au journal Le Temps page 6 et au journal Assabah page 4.

2025X00143FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 16/01/2025 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt 21/01/2025 (reçu numéro M003488, enregistrement numéro 25200084) Ramzi Boukhriss titulaire de la carte d'identité nationale 07042274 demeurant au 101 rue el Aamerya Hammam Chatt a vendu à Mr Mohamed el Fathel Ben Maghzouz titulaire de la carte d'identité nationale 00468934 demeurant au 48 av de la République Hammam Chatt -station lavage la totalité du fonds de commerce (café des sportifs) avec les éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 10 rue de la Paix Hammam Chatt - Ben Arous immatriculé au registre national des

entreprises sous le numéro z 0910581. Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur demeurant au 48 av de la République Hammam Chatt - station lavage.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 23/01/2025.

2025400213FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 26 décembre 2024 enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen le 16 ianvier 2025 sous n°25200410 le enregistrement n°25200410 madame Thouraya Farhat titulaire de la CIN n°03957899 domiciliée au lotissement el faouz les jardins d'el Menzah 2 Ariana a vendu à Monsieur Youssef Aloui titulaire de la CIN n°13430871 la totalité du fonds de commerce consistant en un local de commerce sis au 43 Avenue les jasmins les jardins d'el Menzah 2 Ariana.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de la publication au JORT au 43 Avenue les jasmins les jardins el Menzah 2 Ariana.

Cette annonce est publiée au journal Essahafa le 25 janvier 2025, n°11096. 2025400223FCCC2

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 19/11/2024 et enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 22/11/2024 sous le n°24204320, quittance n°M125075, la société meuble Béchir Abichou représentée par son gérant Bechir Abichou, cède à la société RINED représentée par sa gérante Olfa Ben Hriz la totalité d'un fonds de commerce exploité pour tout commerce sis au 53 avenue Mohamed V Zarzis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La vente a été publiée aux journaux Al Chourouk et le Quotidien en date du 22/01/2025.

Les oppositions auront lieu au cabinet de Maître Halloumi Nadia sis au Bd de l'environnement immeuble takwa ouled amor Midoun Djerba durant les 20 jours qui suivent la publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

2025400228FCCC2

### Contrat de renonciation de la moitié d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de renonciation de la moitié d'un fonds de commerce enregistré au bureau de la recette des finances d'el Manzah 9 le 5/12/2022 sous le numéro 2220V322 reçu numéro 102493

M. Mahran bin Aziz Al-Jaouadi, titulaire de la Carte d'identité nationale n°08538962 renonce à M. Anwar bin Aziz Jaouadi, titulaire de la carte d'identité 09482675 la moitié du fonds de commerce situé à côté du transformateur de la Société Tunisienne d'Electricité et de gaz et au Colisée Soula Al Manar 2 qui est préparé pour la vente de fleurs, avec les éléments corporels et incorporels.

Les objections seront acceptées dans un délai de 21 jours à compter de la date de publication au Journal officiel à l'adresse du fonds de commerce : Manar 2, Colisée Soula.

La publication a été faite dans le journal la Presse le 30 janvier 2025. 2025400232FCCC2

#### Location gérance libre

### Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Jerba le 15/01/2025 quittance n° M207495, enregistrement n°25300299. Madame Chiran Trabelssi, CIN n°13424678 délivrée le 21/6/2014, a loué en gérance libre à Madame Cyrine ben Ali. CIN n°04945516 délivrée le 17/7/2019. le fonds de commerce destiné pour la vente produits paramédicaux sis à Taourit Houmt Souk Jerba pour une durée de six ans à compter du 1er juin 2025 pour prendre fin décembre 2030.

Cette annonce a été publiée le 23/01/2025 aux journaux le Quotidien et Echourouk.

2025T00097FCCC3

### Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

En vertu du contrat de, location en gérance libre d'un fonds de commerce établi en date du 1er novembre 2023 et enregistré à la cette des finances de Bizerte sous le n°23304846 en date du 16 novembre 2023. La société d'étude de développement et de promotion touristique Bizerte «Hôtel Bizerta Resort» a loué à Monsieur Abdelkader Saafi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01526786 et l'immatricule fiscal numéro 123576NPN 000 le fonds constitué en un salon de coiffure et un salon d'esthétique ainsi que tous les éléments y rattachés à ce fonds de commerce situé à la façade et à l'aile gauche de l'hôtel Bizerta Resort.

Cette location est consentie pour une durée d'une année du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024 renouvelable selon le troisième article du contrat.

2025T00101FCCC3

#### Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location gérance libre de fonds de commerce en date du 5/12/2024, enregistré à la recette des finances d'Hammamet, le 6/12/2024, sous le n°24307112 quittance n°M168784, la société RESIDENCE **HAMMAMET** représentée par son directeur général adjoint Mr Hatem Khechine a loué à la société KAPADOKYA TURK RESTAURANT SARL en cours de constitution représentée par son gérant Mr Fahmi Rabah tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exercice de l'activité restaurant fastfood situé au rez-de-chaussée de l'hôtel RESIDENCE HAMMAMET rue Habib Bourguiba - Hammamet.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains du rédacteur de l'acte maître Dorra Derouiche, avocate dont le cabinet est situé au 15 avenue de la République - Hammamet, et ce, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux la Presse et Essahafa du 28/12/2024. 2025R00023FCCC3

### Location d'un fonds de commerce en Gérance Libre

### Société CREATION BKS SUARL Identifiant Unique : 1901758N

Suivant contrat de location de fonds de commerce en date du 12/01/2025 enregistré à la recette des Finances Souika le 13/01/2025 n° d'enregistrement : 15300113 N° de quittance M003322. SOCIETE MAC TEXTILE LIMITED, titulaire d'un fiscal 1793301B, matricule : représentée par son gérant Mr. Mohamed Ali Khiari, CIN 06470533 délivrée le 27/10/2021 a loué à la société CREATION BKS, représentée par son gérant Mr. Samir Ben Kemel, CIN 07342154 délivrée le 17/7/2024, l'ensemble du fonds de commerce sis au 03 impasse Tabib Beb Souika 1006 Tunis. Pour la période d'une année commençant le 01/01/2025 et finissant le 31/12/2025.

La présente annonce a été publiée au journal le Quotidien.

2025R00198FCCC3

#### Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte, sous seing privé du 24/12/2024, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 27/12/2024 sous le n°24307558 quittance n°M177495. Mr. Lotfi Ben Khemaies Ben Mohamed Gharbi né le 4/12/1955 à Hammamet, titulaire de la C.I.N n°01728578 donne la location d'un fonds de commerce enregistré au registre national des entreprises sous le matricule N°031482/D à Mr. Iskandar Ben Youssef Ben Taieb Ayadi né le 17/5/1997 titulaire de la C.I.N n°11935729 correspondant à un local de commerce d'article d'artisanat et habillement sise à la ville arabe Hammamet. Toute opposition sur la location du fonds devra se produire entre les mains de locataire à l'adresse du local sus indiqué dans un délai du 20 jours.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 23/01/2025.

2025R00212FCCC3

#### Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location du fonds de commerce enregistré à la recette des finances La Marsa en

15/8/2024 date du quittance n°M106431 enregistrement n°24305308 Ahmed ben Mr. Mohamed Karoui a loué à la Sté SJS BUSINESS and CO tout le fonds de commerce sis au n°2 rue 9 Avril La Marsa Tunis destiné pour la vente des porter et accessoires prêts à associés.

Les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains de Mr. Sofiene Jlil gérant de La Sté SJS BUSINESS and CO à l'adresse du fonds de commerce.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 10 janvier 2025.

2025400210FCCC3

#### Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 13 janvier 2025 enregistré à la recette des finances rue Al-Jazira Tunis le 16 janvier 2025 quittance n°M004595 enregistrement n°25300128 Mr. Zouhair Ben Bechir Ben Elhaj a loué en gérance libre à Mr Zouhair Ben Mohamed Gharghar le fonds de commerce exploité dans la vente de parfums dans le local commercial sis au 34 Rue EL-ATTARINE à Tunis et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période d'un an renouvelable à partir du 1er janvier 2025.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk daté du 25/01/2025.

2025400215FCCC3

### Contrat de location d'un fonds de commerce de gérance libre

En vertu d'un contrat sous seing privé par signature certifiée en date du 22/11/2024, enregistré à la recette des finances Menzah6 sous le n°25300482 et quittance n°M008107 en date du 16/01/2025, Monsieur Marwen B Mohamed el Assad Boukicha ayant un identifiant unique n°1126509C a loué à la société Eat Aliano en cours de constitution représentée par son représentant légal Mme Sihem Edehech tout le fonds de commerce sis à la résidence Yagourtha magasin n°7 rue Mahrez shavrat cité Ennasr 2 Ariana servant à la restauration pour une durée de six ans renouvelables, commençant le 01/12/2024 et se terminant le 30/11/2030. Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 28/01/2025.

2025400217FCCC3

#### Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 6/01/2025 enregistré à la recette des finances de Midoun le 13/01/2025, quittance enregistrement n°M005402. n°25300236. Mr Ridha Kalach, demeurant à Elmay Jerba, a loué à la Société Loto phone, SARL ayant son siège social à Midoun Jerba avenue Salah Ben Youssef, son identifiant unique n°1862318X, le fonds de commerce destiné à la vente des téléphones portables et accessoires, situé à l'avenue Salah Ben Youssef, Jerba Midoun.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 17/01/2025.

2025400218FCCC3

### Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/12/2024, enregistré à la recette des finances Rue Eljezira 13/01/2025 enregistrement n°25300095 quittance n°M002841, il appert que Mr Faouzi Ben Othmen Ben Ghorbel, demeurant au 37 Rue Ahmed Chaouki Boumhel Ben Arous. a loué en location gérance le fonds de commerce vente d'articles d'artisanat exploité dans la première partie du local situé au 67 Rue Jemaa Zitouna Tunis 1008, à Mme Wassila Bent Chedli Ben Saleh Marzouki Veuve Bechir Nefzi, demeurant au n°20 Rue 2414 Cité RTT Ben Younes Tunis.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» en date du 29/01/2025.

2025400226FCCC3

### ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

#### Constitutions

#### Avis

Nom de l'association : Association internationale de l'éducation.

Siège social : 236 bis Avenue Habib Bourguiba 2015 le Kram.

Objet : Promouvoir l'éducation et rationalisation des pratiques éducatives au niveau local, national et international.

#### Objectif:

- 1. Le soutien des contributions de l'état dans l'acculturation éducative pour les différents acteurs (parents, professeurs ...).
- 2. La participation à la sensibilisation de l'importance de l'éducation dans le développement des jeunes d'une manière saine psychologiquement et socialement.
- 3. Faire connaître les projets pilotes et établir des partenariats avec des associations dont les objectifs sont pareils à l'intérieur et à l'extérieur et qui ont des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres:

Youssef.

Président : Béchir Manai Vice président : Faouzi Ben Gaji Secrétaire générale : Mme Emna Ben

Trésorier : Hsan Mrabet. 2025T00100APSF1

### Constitution d'un groupement de développement agricole

- Dénomination : Groupement de développement agricole "elkhir"
- Siège social : Bouchouata délégation zriba
- But : exploitation des ressources naturelles de la région Soins et développement du secteur de l'élevage

Comité :

- Présidente : Ben Hammouda Houda

- Trésorière : Sbiha Faiza. 2025R00205APSF1

#### Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Amis du Lac

Siège : 10, rue Dinar, Jardins du Lac 1053, Tunis, Tunisie

Objet : Développement social.

Objectifs:

- Contribuer au développement des Jardins du Lac.

- Participer à la préservation de l'environnement général du quartier et veiller à sa protection.
- Contribuer à créer les conditions propices à une vie commune harmonieuse entre les résidents.
- Favoriser la communication et les rencontres entre les habitants du quartier.

Présidente : Imène Zaafrane

Trésorier : Rachid Tmar

Secrétaire général : Béji Ben Ghorbal.

2025R00209APSF1

#### Avis

Association : Association Bouguerra pour l'animation culturelle

Objet : Culturelle

Siège : 7, Rue Essouk, cité El zayatine 1005 El Omrane, Tunis

Objectifs:

1/ Contribuer au maintien de l'identité nationale.

- 2/ Participer à l'organisation d'activités éducatives et culturelles bénéfiques pour tous les groupes d'âge.
- 3/ Renforcer les liens avec les associations similaires, dans le cadre de partenariats et de collaborations à l'échelle nationale ainsi qu'international.

Membres fondateurs :

Président : Tarek Ben Abdelkader Bouguerra

Trésorière : Lamiya Bent Rabeh Ourabi

Secrétaire général : Mohamed Badis Ben Tarek Bouquerra.

2025400214APSF1

## Homologation de résolutions

### Election du comité du syndicat El Bahr

#### Village méditerranéen Radés

Suite au PV de l'assemblée générale du copropriétaire complexe IG.

Syndic El Bahr du 18 Février 2024 enregistré à la recette des finances sous le n°24700624 reçu n° M013051 du 27/02/2024.

Il a été décidé de renouveler le comité du syndic et d'Elire ses membres.

- Hamrouni Lotfi: Président

- Mohamed El Arbi Dabki : trésorier

- Riadh ben Naceur : secrétaire générale

- Imed Toussi : membre

- Alaa Mourali : membre

- Med Amine Aloui : membre

- Med Lani: membre

- Seifeddine Kefi: membre

- Jalel Jbeli : membre.

2025R00120APSF2

#### **Fishing Planet Team**

En vertu des statuts déposés auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, l'Association Fishing Planet Team de pêche sportive a été constituée, dont le siège social est situé à l'Avenue Salman Al Farsi n°10 - District d'Al Khadra Tunisie.

Et en vertu de procès-verbal de l'assemblée Elective du 19/01/2025, qui a été déposé Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports le 23/01/2025, à laquelle il a été voté pour l'organe directeur suivant :

- Président : Aman Allah ben Souayah.
- Vice-président : Nacer Bey.
- Secrétaire Général : Youssef Ben Hamed.
- Secrétaire général adjoint : Mohamed Mokaddem.
- Trésorier : Mohamed Chedhy Cherif.
- Trésorier adjoint : Hassan Al-Ansari.
- Membre en charge des services logistiques : Bilal Ghnimi.

Après l'obtention de l'autorisation de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, tous les documents ont été déposés à la Fédération Tunisienne de Pêche Sportive le 28/01/2025 pour exercer ses activités et participer aux compétitions officielles.

2025R00211APSF2

### Election d'un nouveau bureau de syndic de copropriétaires

Une Assemblée Générale Ordinaire Elective du syndic de copropriétaires de la Résidence Méditerranée sise à la Rue Toul Karam - Cité Khalil, la Marsa a eu lieu le 15/11/2024, et conformément au P.V enregistré à la recette des finances de la Marsa le 20/11/2024, N°6202321, quittance N°M141298 un nouveau bureau a été élu pour une durée de deux ans. La composition est : Aymen Ben Hassan, Président - Moncef Badri, Trésorier - Najib Hajji, Secrétaire Général - Riadh Ben Slimene, Membre et Mouez Soussi, Membre.

2025R00217APSF2

#### Résidence ENNAHDHA Cité El Khahdra Tunis

Suite au P.V de l'Assemblée générale en date du 1er décembre 2024 enregistré à la recette des finances Charguia 1 sous le n°24000946 quittance n°136984 en date du 19-12-2024, ils ont décidé et approuvé en présence de l'huissier notaire nomination des membres de syndicat de Résidence ENNAHDHA 66-67-68-69-70-71 pour une période de 3 ans.

- Agili Brahim Président : Syndic 00452318
- Hela Trifi : Trésorière 07630406
- Karim Ben Arfa: Membre 04791771
- Mohamed Majbri : Membre 00085541
- Hedi Jrad : Membre 00247590. 2025R00227APSF2

Homologation de résolution Procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat

Résidence RYM1 El Agba - Tunis

Suite à l'assemblée qui s'est déroulée le 29 décembre 2024 il a été élu Mr

Ahmed Massoudi comme président du syndicat, Mr Mohamed Arbi Salah comme trésorier et Mr Ali Talbi comme secrétaire générale à partir du 01 janvier 2025 d'après le PV enregistré le 23 janvier 2025 à la recette des finances Sidi Hcine - Tunis sous le n°25700274 Reçu n°M011946.

2025400225APSF2

#### **COMMUNIQUE**

### ORDRE DES ARCHITECTES DE TUNISIE

Suite au procès-verbal relatif à la réunion du Conseil de l'Ordre des Architectes de Tunisie tenue le 17 janvier 2025, et enregistré à la recette des finances à la date du 29 janvier 2025 sous le numéro 25700481, le 25ème Conseil de l'Ordre annonce en vertu de l'article 11 de la loi n° 74-46 du 22 mai 1974, portant organisation de la profession d'architecte, l'édition du tableau de l'ordre des architectes pour l'année 2025, des personnes ayant rempli, les conditions prévues par l'article 1er de ladite loi, pour l'exercice de la profession d'architecte pendant l'année en cours, selon la liste arrêtée à la date du 31 décembre 2024 et publiée sur le site web officiel de l'Ordre www.oat.tn.

Et sont répertoriés en 3 colonnes comme suit :

1 Colonne « A » : 2655

2 Colonne « B » : 4

3 Colonne « C » : 4

Toute personne désirant se procurer une copie dudit tableau, est priée de contacter le secrétariat de l'Ordre.

2025400260APSF2

### ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques Etude de Maître Hidri Faten Avocate à la cour de cassation 58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis 71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie,

représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie :

La Société le grand Bazar du NET SARL dont le siège social est au 12 rue des Usines le Kram Kheireddine Identifiant Unique 1717325J représentée par son Gérant Aymen Ben Abdallah en sa qualité de débiteur Aymen Ben Abdallah, CIN n°06397766, demeurant à Selimen 3 rue Alyssa Nabeul en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : C'est une propriété immobilière objet de titre Foncier n°188667, appelée «As-Salama wa Al-Imane», située à l'angle de la rue des Jeunes et de la rue de civilisation dans le complexe résidentiel An-Nakhil 2, La Marsa, gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'un mitoyen (jumelé) d'une superficie de 224 m², sur lequel est construit un duplex composé d'un rezde-chaussée et d'un étage. Le rez-dechaussée comprend une terrasse avant où se trouve l'entrée principale, qui mène directement à un salon, salle à manger, une chambre, une cuisine équipée d'une porte ouvrant sur une cour extérieure, ainsi qu'une salle d'eau à côté d'un escalier menant à l'étage supérieur. La surface couverte de ce niveau est d'environ 76,5 m². L'étage supérieur se compose d'un hall qui donne, à gauche, sur deux chambres coucher adjacentes et, à droite, sur une chambre parentale équipée d'un dressing et d'une salle de bain aménagée. La surface couverte de cet étage est également d'environ 76,5 m². La propriété est équipée de toutes les commodités nécessaires, notamment l'eau potable, l'électricité et le chauffage central. La villa est entourée, sur deux côtés, d'un jardin planté de divers arbres, avec des allées pavées et un espace pour abriter une voiture.

Mise à prix : La mise à prix est de 558.827.024 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Mardi 4/3/2025 à partir de 9h du, matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance, Tunis 1 Rue Bab Bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours. 2025T00093VEPA1

#### Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière de parts indivises dans

#### Un bien immeuble immatriculé

Créancier saisissant : la Banque Internationale Arabe de Tunisle, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996, Identifiant unique 0000110F, sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis.

Débitrice saisie : Souad Bent Sadok Ghrab demeurant au 11 Rue Abou Ibn Khakan, Cité E Ghazala, Ariana Nord.

L'avocate poursuivante : Maître Fatma Ben Gouider, avocate près la cour de cassation, M.F 716624 F, sise au 04 rue Mahmoud Materi, Mutuelle ville 1002 Tunis.

Bien mis à la vente : Il est situé à la zone de Qaraa à Borj Ettouwil, Ariana et on y accède par une piste puis une route goudronnée qui bifurque de la route régionale reliant Borj Ettouwil à M'nihla au niveau de Borj Ettouwil, Gouvernorat de l'Ariana. Il représente des parts indivises non loties et non délimitées, de 5005 m² contenues dans le T.F n°30615 Ariana dénommé «H Lot 21», parcelle N°7-12-14-7-1-9-6-5-1 du plan de lotissement des T.F n°94211-94206-94124-19915 Ariana-1389 Ariana, d'une superficie totale de 95876 m² (95878 parts Indivise), dont 5005/95876 parts revenant à la débitrice saisie. Le terrain est à vocation agricole pour les grandes cultures et ayant de perspectives prometteuses l'avenir en raison de sa proximité de l'urbanisme. Etant encore de vocation agricole et est utilisé pour la culture citrouilles, il n'y a d'Installations importantes.

Mise à prix (pour les 5005/95876 parts indivises) : 386.776d390, frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi, 24 février 2025 à 9H devant le Tribunal de 1ère instance de l'Ariana, Rue Habib Djerbi, Cité Administrative, Ariana.

Visite des lieux : Tous les jours.

Me Fatma Ben Gouider: 98 789 583

2025T00095VEPA1

Vente aux enchères publiques
Maître Bokhari Khabbabi
Avocat à la cour de cassation
Rue Habib Bourguiba Imm. Habib
Dabbech - Sidi Bouzid
Identifiant fiscal : 909767/R

Le poursuivant :

1/ Fatma Bent Abdallah Gnichia, titulaire de la carte d'identité nationale n°04280383, ouvrière journalière, domiciliée à Jelma EST (Sidi Bouzid),

Téléphone portable : 98.640.908

2/ Abdelmlak Ben Mohamed Gnichi, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05951728, domicilié à Jelma EST (Sidi Bouzid).

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Boukhari Khabbabi, avocat à Sidi Bouzid.

Les débiteurs saisis :

- 1- Khadija Bent Abdessalem Gnichia, ouvrière, domiciliée à Jelma Est (Sidi Bouzid).
- 2- Faouzi Ben Ali Ben Abdallah Gnichi, ouvrier journalier, domicilié à Jelma Est (Sidi Bouzid).
- 3- Abdallah Ben Ali Ben Abdallah Gnichi, ouvrier journalier, domicilié à Jelma Est (Sidi Bouzid),
- 4- Nabil Ben Ali Ben Abdallah Gnichi, ouvrier journalier, domicilié à Jelma Est (Sidi Bouzid),
- 5- Adel Ben Ali Ben Abdallah Gnichi, ouvrier journalier, domicilié à Jelma Est (Sidi Bouzid),
- 6- Hamza Ben Ali Ben Abdallah Gnichi, ouvrier journalier, domicilié à Jelma Est (Sidi Bouzid),

L'avocat poursuivant : Maître Boukhari Khabbabi, cabinet n°122, Rue Habib Bourguiba Immeuble Habib Dabbech - Sidi Bouzid. Immeuble saisi:

L'immeuble objet de l'adjudication consiste en des parts indivises du titre foncier n°97951 Sidi Bouzid, composé de la parcelle n° 159, dénommé «Halima», objet du titre foncier n°97951 Sidi Bouzid, d'une superficie de 05 hectares, 54 Ares et 11C, situé au secteur de Jelma Est, délégation de Jelma (Sidi Bouzid).

Il s'agit d'une parcelle agricole plantée d'oliviers de différentes tailles, et le reste contenant des plantes saisonnières, (poivrons) avec un local d'habitation rurale, entourée d'une clôture extérieure en pierre non couverte et utilisée pour l'élevage.

Il y a également un puits tubulaire et d'un forage en plastique, qui sont tous entourés d'une clôture de figuiers de Barbarie.

Ses limites sont définies comme suit :

- Au Nord : Parcelle n°161

- Au Sud: Parcelles n°158 et 169

- A l'Est : Parcelle n°160

- A l'Ouest : Parcelles n°143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150 et 151

Les débiteurs saisis possèdent :

- Khadija Gnichiya: 3577.716 parts

- Fawzi Gnichi: 5008.800 parts

- Abdullah Gnishi: 5008.800 parts

- Nabil Gnishi: 5008.800 parts

- Adel Gnishi: 5008.800 parts

- Hamza Gnishi : 5008.800 parts

de 55411 mm, soit un total de 28621.7167 à la somme de 68.184.158 dinars.

La mise à prix : sur la base du rapport d'expertise initial, la mise à prix des parts indivises appartenant aux débiteurs saisis a été déterminé à un montant total de soixante huit mille cent quatre vingt quatre dinars 158 millimes (68d.184.158).

Date et lieu de la vente aux enchères: La vente aux enchères de l'immeuble aura lieu au Service de Ventes Immobiliers auprès du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid le lundi 24 février 2025 à 9 heures.

Visite de l'immeuble : L'immeuble à liciter pourra être visité tous les jours de la semaine pendant la journée, et pour consulter le cahier des charges. contactez le greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid ou

le bureau de l'avocat poursuivant, Maître Boukhari Khabbabi, dont le bureau est situé au immeuble «DEBBECH», deuxième étage, bureau n°122, rue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid.

Pour participer à la vente aux enchères, il faut réunir le tiers de la mise à prix ou présenter un chèque avec solde fixe.

2025R00222VEPA1

# Vente par adjudication aux enchères publiques

#### Après diminution de 40%

Il sera procédé le lundi 10-3-2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : La Société Comptoir Tunisien de Bâtiment COTUB, en la personne de son représentant, SA, IU 0003755C demeurant à route de Tunis km 0.5 Sfax.

Le débiteur saisi : Abdellatif Ben Abderrahmane Ben Hsouna Ben Abdessalem, commerçant. IU 0182038Z, CIN 02907035, demeurant à la Rue Alkouroum Kalaa Kbira Sousse.

Avocat poursuivant : Maître LAZREG Sonia. Avocate à la cour, sise à l'Avenue Commandant Béjaoui Immeuble Sousse Tower Sousse, MF : 798311S, / tél 73 219 757.

Le bien immobilier mis en vente : La totalité des parts indivises (800/2734) dans le titre foncier n°7295 Sousse nommé "Marzouga VI" constitué de deux parcelles n°1014 et 1047 du plan cadastre sur réquisition n°8549 TIS situé à Zaarna de l'Est, délégation Kalaa Kbira gouvernorat de Sousse la superficie totale est de 2734 m² appartenant au débiteur saisi, limitée au nord par rue El Kouroum d'où l'orientation à l'est par Mouldi Souilem, au sud par les héritiers de Youssef Belhadj, à l'ouest par Ezeddine et Ajmia Ben Abdessalem, il s'agit d'un lot de terrain clôturé contient un bâtiment principal constitué d'un rez-de-chaussée et deux étages et une annexe constituée d'un rez-de-chaussée et un étage.

Le bâtiment principal : Le RDC est constitué d'un atelier de menuiserie, superficie 410 m² des bureaux dans un mezzanine superficie 25 m².

Premier étage destiné au stockage du produit de menuiserie superficie 330 m² deuxième étage contient deux appartements pour habitation superficie 300 m².

L'annexe : Au RDC, un atelier de teinture superficie 75m² au premier étage, un studio de 75 m².

Références d'immatriculation : volume, 82 n°761 Sousse, journée 04-5-1995.

Mise à prix après diminution de 40%: Six cent quatre vingt seize mille trois cent dinars (696.300.000d) en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal à quatre mille six cent deux dinars et 712 millimes (4.602.712 d) ainsi que les charges supplémentaires qui seront tarifiées le jour de l'adjudication.

La visite de l'Immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères. Il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S00105VEPA1

#### Vente par adjudication aux enchères publiques Après réduction de 40% Maître YOUSSEF LAHMAR

#### **Avocat**

Il sera procédé le Jeudi 20/02/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente du bien immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, MF 0000110F, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, élection domicile au bureau de son avocat Maître LAHMAR YOUSSEF sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : 1/ La société LA COURONNE, SARL, MF 0989509 S, rue choura N°1 immeuble Elhouda - Sousse - Erriadh.

2/ Monsieur Sofiene Ben Salem BRIGUI, CIN n°06787541, demeurant au 13 Rue Ghandi Cité Jawhra - Sousse (caution réelle solidaire et hypothécaire).

3/ Madame Ines Boughattas, mariée à monsieur Soufiene Brighi sous la communauté des biens, CIN n°05577683, demeurant à la même adresse.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien Immobilier mis en vente :

La totalité du TF 96298, Sousse, composé de la parcelle 367 situé à Sousse d'une superficie de 551 m², il s'agit d'un immeuble en bon état composé d'un rez-de-chaussée, composé de 3 locaux commerciaux de 55 m² - 25m²- 240 m².

Le premier étage de 320 m² comprend un appartement chacune comprend, 2 chambres, une cuisine, une salle de bain. L'immeuble donne sur la rue Alesco coté nord, à l'est des voisins, à l'ouest Rue Mohamed Abdou, au sud Rue Bechir Achoura.

Mise à prix : Neuf cent dix huit mille trois cent dinars (918.300,000) en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal à 3.383,542 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation: Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S00107VEPA1

# Vente par adjudication aux enchères publiques Maître YOUSSEF LAHMAR

Il sera procédé le Jeudi 6/3/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère Instance de Sousse, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, MF 0000110F, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Mohamed Ben M'hamed Ben Zereli Loghmari, CIN n°02976840, demeurant à Msaken, rue Riadh recasement N°117 (en sa qualité d'emprunteur).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Les biens immobiliers mis en vente :

- 1- La totalité du TF 140057 Sousse, composé de la parcelle 693 d'une superficie de 2198 m², situé à Njejra délégation Msaken. Il s'agit selon l'expertise d'un terrain agricole contenant des oliviers, limité au Nord et Est par la parcelle 888, à l'Ouest les parcelles 889-892, au Sud la parcelle 874.
- 2/ La totalité du TF 65756 Sousse, composé des parcelles 468-493 d'une superficie de 7472 m², situé à Njejra délégation M'saken. Il s'agit d'un terrain agricole situé dans l'Oued.
- 3/ La totalité du TF 79936 Sousse, composé de la parcelle 31 d'une superficie de 4368 m², situé à Njejra délégation M'saken. Il s'agit d'un terrain agricole contenant des oliviers.
- 4/ La totalité du TF 64093 Sousse, composé de la parcelle 439 d'une superficie de 22130 m², situé à Sidl Elheni. Il s'agit d'un terrain agricole pour les principales cultures près de la RN reliant Sousse à Kairouan.
- 5/ La totalité du TF 114965 Sousse, composé de la parcelle 01 d'une superficie de 46 m², situé à la rue Messina Sousse. Il s'agit d'un appartement au rez-de-chaussée et en autre au 1er étage à beb jdid Sousse.

Mise à prix TF 140057 : Dix sept mille cinq cent quarante huit dinars (17.548,000DT).

Mise à prix TF 65756 : Vingt deux mille quatre cent seize dinars (22.416,000 DT).

Mise à prix TF 79936 : Cent neuf mille deux cent dinars (109.200,000DT).

Mise à prix TF 64093 : Six cents soixante trois mille neuf cent dinars (663.900,000 DT).

Mise à prix TF 114965 : Soixante quatre mille quatre cent dinars (64.400,000 DT).

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps du travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à rue Taher Sfar - Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S00108VEPA1

#### Vente aux enchères publiques

- Le poursuivant : Société AHRAM, Immatriculée au registre sous le n°B0345952009, ayant son siège social au 10 Rue Alexandre Dimas Sfax
- La partie saisie : Société immobilière Mahmoudia immatriculée au registre sous le n°B114572002 ayant son domicile élue au cabinet de Maître Mustapha Mohsen, Avocat à la cour d'appel, sis à Rue Henri Doman n°3 Mutuelle ville, Tunis.
- Avocat poursuivant : Maître Jedid Hechmi, Avocat à la cour de cassation, 19 Rue de Carthage, Sousse, Matricule Fiscal 340736C
- Objet de la vente et la mise à prix : (Tous les immeubles sis à l'avenue de la république Prés de la pharmacie Zaoui, Sousse)
- Immeuble objet de titre foncier n°161882 Sousse superficie de 52 m², local commercial, Rez-de-chaussée = 286.000.000 D
- Immeuble objet de titre foncier  $n^{\circ}161889$  Sousse, superficie de 31  $m^{2}$ , local commercial, étage Mizanine = 139.500.000D
- Immeuble objet de titre Foncier n°161893 Sousse, superficie de 52 m², local commercial 1er étage = 145.500.000D
- Immeuble objet de titre foncier  $n^{\circ}161895$  Sousse, superficie de 33  $m^{2}$ , local commercial 1er étage = 92.400.000D

- Immeuble objet de titre foncier n°161906 Sousse, superficie de 48 m², local commercial 2ème étage = 134.400.000D
- Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 6 Mars 2025 à la salle d'audience de la chambre des criées au tribunal de Première instance de Sousse 1

La visite des immeubles est possible pendant les heures de travail Administratif.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal ou contacter l'étude de l'avocat Poursuivant.

L'enchérissement ne peut se faire que par voie d'avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

2025S00111VEPA1

#### Vente immobilière après réduction Etude Maître Nassima Kallel Avocat

#### Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B n°A12 Sfax 3000

Poursuivant : Sonia Omrane, demeurant à la route de Gabès km 8 Sfax.

Partie saisie : 1/ Sami Omrane titulaire de la Carte d'identité n°05240459 demeurant à la route de Teniour km 4 Sfax.

2/ Naziha Haddar titulaire de la Carte d'identité n°08773137 demeurant à la route de Teniour km4 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat, Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthage, B n°A12- Sfax 3000. M.F 000 P A 630 188 K.

Immeuble saisi : La totalité du terrain dont la superficie est 731 m² situé à route de Teniour 3,5 Sfax, limitée au sud par une entrée, à l'est Mohamed Rekik et un tiers, à l'ouest Makni et au nord Elbahri, le terrain est clôturé de 4 cotés, contenant un garage et une chambre au coin sud-ouest, un bâtiment de deux étages au coin sud-est. Seulement l'étage au rez-dechaussée qui est concerné par la saisie immobilière. Le local se compose d'un hall, un salon, un couloir, de trois chambres, une

cuisine, un groupe sanitaires, une véranda et une chambre d'où il existe un majel, auparavant il existe un escalier, deux vérandas et un escalier à l'ouest reliant l'étage supérieur, la partie Est de l'étage inférieur appartient à Sonia Omrane et la partie Ouest est exploitée par Naziha Haddar, les deux parties sont divisées par un mur en bois fixé au bâtiment. Un droit de passage au profit de l'étage supérieur est établit consistant un passage de 3 m entre le fonds et la voie publique au profit de deux étages.

Charges: Un droit de l'usufruit est au profit de Naziha Haddar sur la moitié de l'immeuble saisie selon l'acte notaire de omra en date du 18/3/2019 enregistré le 22/3/2019 n°M014773.

Mise à prix : Cent cinquante deux mille sept cent trente Dinars (152.730d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi trois mars deux mille vingt cinq (3/3/2025) à neuf heures à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax Rue Victor Hugo Sfax

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2025X00136VEPA1

#### Vente aux enchères publiques Première audience

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN n°01162754 ; demeurant à la route Mehdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax I.F 44163/EAP000

Parties saisies 1/ Najib Benbrik; CIN 08167587 et 2/ Monia Amri; CIN 09217747, demeurants à la route Mehdia km 10 près du cimetière devant la mosquée Sfax.

Immeubles saisis : la totalité de la moitié à l'indivis de l'immeuble appartement équipé d'eau et d'électricité de superficie 46 m² sis à la route Mehdia km 11 Sfax composé de 2 chambres cuisine délimité au sud Ameri, au nord rue à l'ouest passage et à l'est Harabi.

Mise à prix : treize mille huit cent dinars (13 800.000 D).

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi dix Mars deux mille vingt cinq (10/3/2025) à partir de 9 heures à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2025X00141VEPA1

### Vente d'un immeuble aux enchères publiques

- 1. Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'Habitat), société anonyme inscrite au registre du commerce de Tunis sous le numéro B13.881.1996 et ayant le numéro d'identification fiscale 0024588W. représentée par son directeur général, résidant au siège social situé au 18. rue Mohammed V. Tunis 1080. ou à sa succursale concernée à Bouficha, située à l'avenue de l'Environnement, Bouficha - 4010, en tant que créancier hypothécaire inscrit et ayant obtenu un jugement en sa faveur.
- 2. L'Avocat poursuivant : Maître Abdelaziz Al-Aissawi, avocat près la Cour de cassation, dont le cabinet est situé rue Mohamed Salah Belhaj, Immeuble Le Printemps, Bloc "B", rezde-chaussée, Ariana 2080.
- 3. Partie saisie : Yassine Ben Taher Ben Al-Maâwi Suleiman, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08661465, délivrée le 21/10/2015, gérant d'une société, domicilié à Manara Hammamet, en tant qu'hypothécaire et débiteur condamné.
- 4. Propriété saisie : Tous les droits indivis estimés à 230 parts revenant au débiteur sur l'immeuble dénommé "Amna 2", situé à Cheikhat Hammamet, gouvernorat de Nabeul, objet du titre foncier numéro 634037 Nabeul, d'une superficie totale de 676 m², divisé en 676 parts. Le bien est situé à Hammamet, gouvernorat de Nabeul, près de Batâm, et se compose d'un bâtiment à deux étages

avec un RDC un 1er étage un toit et une piscine. Le rez-de-chaussée comprend un appartement avec deux salons, une cuisine, une salle de bain, un jardin, une terrasse et une piscine. Le premier étage comprend un appartement avec trois chambres, une salle de bain, une toilette, un hall et une clôture entourant la totalité de la propriété.

- 5. Mise à prix : Cent quatre vingt quinze mille quatre cent cinquante deux dinars 400 millimes (195.452,400 Dinars), Frais et Honoraires d'avocat en sus.
- 6. Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 10 Mars 2025, à 9 heures du matin et les heures suivantes, devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.
- 7. La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine à l'horaire administratif.

2025400184VFPA1

#### Vente aux enchères publiques Maître Radhia Sehli Belal

Tél: 31.554.350

Demandeurs: BH BANK, Identifiant unique 0024588 W, Tunis avenue Mohamed V, représentée par son représentant légal (CREANCIER HYPOTHECAIRE)

Défendeurs : 1/ Samir Belghaoui, CIN n°03780907, demeurant au 14 rue 6606 cité Ibn Khaldoun

2/ Samia bent Abdelmajid ben Elarbi, CIN n°00789739, demeurant au 14 rue 6606 cité Ibn Khaldoun Avocat poursuivant : Radhia Sehli Belal, demeurant au 70 Rue Kamel Atatürk; Tunis 1001. Matricule fiscal 983353PAP.

Les immeubles à vendre : l'immeuble objet du titre foncier numéro 131954 dénommé III Jendoubi (184 mm).

Mise à prix : 1.012.000 ,000 dt

Date et lieu de la vente : 25/02/2025 à 9 H, chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Tunis1.

La visite des lieux :

- Chaque jour de la semaine.
- La participation aux enchères après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après l'obtention d'une autorisation préalable du gouverneur.

2025400247VEPA1

#### Avis aux créanciers

#### Société «UNIT» SA

Siège social : résidence Nour City Immeuble A1N°04 premier étage Centre Urbain Nord 1080 - Tunis

Registre national des entreprises et Identifiant unique : 1087992H

### (Ancien registre de commerce : 2414742009B)

Suivant jugement du tribunal de première instance de Tunis T en date du 13/02/2018 dans l'affaire 38549 (redressement iudiciaire). avant constaté la cessation de paiement de la société «UNIT SA» de ses dettes à partir du 13 Août 2016, il a été décidé la mise en faillite de ladite société, la désignation de Mme Wahiba El Hamemmi (remplacée par la suite par le juge Mr Mohamed Bechir El Amri) juge commissaire et Mr Jamel Eddine Ben Romdhane syndic de faillite en vue de procéder aux publications nécessaires et l'apposition des scellés. l'inscription des frais nécessités pour l'exécution du présent jugement et notamment les frais d'enregistrement parmi créances privilégiées, ordonne au syndic de faillite à mentionner ce Jugement sur les titres fonciers aux biens immobiliers appartenant à la société débitrice, ainsi que sur les publics portant autres registres inscription quelconque de fonds.

Il a été décidé en outre l'inscription du présent jugement au registre national des entreprises de la société débitrice, l'information du Ministère public, de la commission de suivi des entreprises en difficultés économiques, et le conseil régional des finances du jugement précité à la charge du greffe du tribunal de première instance de Tunis 1.

Le tribunal ordonne enfin le rejet de toute autre action non contenue dans le présent jugement ainsi que le rejet de toute action relevant du présent jugement contre la deuxième partie demandée à savoir Zied Kilani.

2025T00094VEPA2

#### Règlement judiciaire n°822

Société Ahlamayer Chemises en

Siège social : 13, Rue Abdelaziz Laaroui Le Kram, Tunisie Identifiant Unique : 0861132B

CNSS: 34064881

Suite à l'approbation du Juge commissaire du TPI 1 de Tunis le 27/12/2024 du Tableau des Créances de la société Ahlamayer Chemises "en Faillite" déposé au secrétariat de la liquidation et des faillites au tribunal de Tunis 1 pour consultation des créances souscrites.

Le Syndic de la faillite informe tous les créanciers que les objections seront acceptées dans 10 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Pour tout renseignement veuillezvous adresser au cabinet de l'expert comptable M. Jalel Haddad sis au 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis.

Tél : 71 277 191 / E-mail : jalel.hadad@orange.tn

2025T00096VEPA2

#### Ordonnance sur requête

### Nomination d'un liquidateur sur les biens communs entre

#### Mme Awatif Elbeji et Adel Zoghlami

En vertu de l'ordonnance sur requête n°93231 émanant du tribunal de première instance de Bizerte le 26/11/2024, il a été décidé la nomination de Mme Taboubi Houda sise au 12 Rue La République Ariana en qualité de liquidateur sur les biens communs entre Mr Adel Zoghlami et Mme Awatif Elbeji pour l'inventorier et la diviser entre eux et la nomination de Mme Intisar Affouri juge commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours).

2025R00200VEPA2

#### Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire de première instance Grombalia sous le Num 74230 en date du 24/06/2024, Mme Hamrouni Houda a été nommée liquidateur pour l'héritage du défunt Mohamed Ben Bolaaba.

Tél: 29499428-52653826 2025R00224VEPA2

### Ouverture de procédure de règlement judiciaire

En vertu de la décision rendue par le président du tribunal de première instance de Sousse 2 sous n° 2025/61 en date du 22/01/2025, il a été décidé ce qui suit :

- 1- Louverture de procédure de règlement judiciaire au profit de la société Iris Confection sise à la rue du Caire 4022 Akouda, immatriculée au registre national des entreprises sous n° 0956958L
- 2période L'ouverture d'une d'observation pour l'entreprise objet de règlement pour la durée de neuf mois pendant laquelle toute voie d'exécution visant au paiement d'une dette antérieure ou la restitution de biens meubles ou immeubles pour défaut de paiement est suspendue suspendus également intérêts et pénalités de retard ainsi que les délais de forclusion et les saisies pratiquées sur les biens de la société.
- 3- La date de cessation de paiement a été fixée au 31/12/2024
- 4- La nomination Mme Selma Aouaissi juge commissaire
- 5- La nomination de Mr Jamel Elkamel administrateur judiciaire pour élaborer un plan de redressement dans un délai de neuf mois à compter de date de la décision ci-dessus.

Les créanciers sont appelés à inscrire leur dettes munis des pièces justificative auprès de l'administrateur judicaire Mr Jamel Elkamel sis à rue Taieb Hachicha immeuble Hédi Alaya Msaken 4070 Sousse dans un délai de 30 jours à compter de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025S00106VEPA2

#### Avis de distribution

Par ordonnance datée du 21 ianvier 2025, Mr le juge commissaire chargé de la distribution auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax dans l'affaire de distribution n°677 a décidé l'ouverture de la procédure de distribution d'un montant de (225.500,000D) consigné à la trésorerie générale sous le n°M024199 en date du 02/4/2024, suite à la requête de distribution présentée par maître Fatma Abdelkafi au nom de TUNISIAN SAUDI BANK, matricule fiscal 013026/E/P/M/000 contre la débiteur Mohamed Krichen titulaire de la cin n°01326286 et les autres créanciers déclarés dans l'ordonnance requête consignation.

Par conséquent et conformément à l'article 476 CP. CC, et faute de forclusion tout créancier éventuel doit déposer les preuves de ses créances au greffe du tribunal sus-cité dans un délai n'excédant pas 30 jours à partir de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Ceci étant l'article 468 du C.P.C.C dispose «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande faite collocation SOUS constitution d'un Avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents. Cette publication est faite en application des articles 466 et 467 CP.C.C.

2025X00137VEPA2

### Décision de nomination d'un liquidateur

En vertu de la décision n°93825 délivrée le 20/12/2024 émanant du président du tribunal de première instance de Bizerte, Maître Gana Meriam a été nommée liquidateur de la propriété «Nacer4» du titre foncier 41275 Ras Jbel Bizerte, en possession du feu Nedra bent Abdelaziz Boulehmi pour la diriger en l'intérêt des associés et préparer un projet de partage sous la supervision du juge de liquidation Mme Intissar Affouri.

Il appartient aux tiers et au public de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo 2000 Tunis.

2025400211VEPA2

### Décision de nomination d'un liquidateur

En vertu de la décision n°93223 délivrée le 25/12/2024 émanant du président du tribunal de première instance de Bizerte, Maître Gana Meriam a été nommée liquidatrice de l'héritage du feu Abdelkader ben Khelifa ben Miled pour le diriger en l'intérêt des associés et préparer un projet de partage sous la supervision du juge de liquidation Mme Habiba Mhedhbi.

Il appartient aux tiers et au public de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo 2000 Tunis.

2025400212VEPA2

#### Avis

En vertu de la décision émanant du Tribunal de Première Instance de ben Arous en date du 23/01/2025 "dossier de liquidation n°224", il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la propriété commune objet du titre foncier n°33652 ben Arous dénommé Mona parcelle n°6216 Mourouj 3.

Toutes les personnes concernées doivent s'adresser au liquidateur Mme Ayari Marwa, dont le bureau est situé au 7 Hooker Doolittle 4ème étage bureau n°15 belvédère 1002 Tunis (tél. 92.122.520).

2025400219VEPA2

### Société "WORLD FREIGHT SERVICES-WFS"

Capital social: 780000

Siège social : Zone industrielle Khair-Eddine Karam ouest, Tunisie

Identifiant unique: 1459339

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 27 janvier 2025, le tribunal a décidé de retirer la main de la personne dénommée Mona Ben Gharbia, gérante de la STE WORLD FREIGHT SERVICES - WFS, portant le numéro d'identification unique 0459339T, et de charger Maître Mokhles Youssef et Maître Anis AlTayeb en tant que gérants de la STE World FREIGHT SERVICES - WFS et Mme Shaima Ben Chouchen, juge de contrôle.

Tous les intéressés peuvent contacter les mandataires judicaires susmentionnés à leurs cabinet situé à la rue 8011 bloc C étage 5 bureau n°4 Montplaisir 1073 Tunis.

2025400220VEPA2

#### Nomination de liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°22864 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 13/01/2025, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia ABBES domicilié au 11, Belhessen Jrad cité administrative Ariana Tél: 28206646, en qualité de liquidateur de l'appartement sis au complexe Elhana Raoued Ariana sujet du titre foncier n°72150 Ariana appartenant à Mr Rami Jmal CIN n°08176137 et Mme Amira Dhaouedi CIN n°07415741.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances au cabinet dans un délai de 30 jours.

2025400222VEPA2

#### **SOCIETE TARDI**

SARL au capital de 175 000 dinars Siège social : 6 Rue Al Fouledh Mégrine El Riadh Ben Arous

IU: 0001285 J

En exécution de la décision du tribunal de première instance de ben Arous du 15 janvier 2025 dans l'affaire n°72 il a été décidé la l'Administrateur nomination de Judiciaire Akram CHRITI, sis au 5 Bis avenue Tahar Ben Ammar Bloc B app 204 Manar 2 Tunis tél 26708130 en qualité de Commissaire d'exécution programme de sauvetage approuvé par le même tribunal en date du 14 décembre 2002 ainsi la gestion totale de l'entreprise et la mise en demeure des organes de gestion actuelle.

2025400234VEPA2

#### **CONVOCATIONS**

#### Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle Société Clinique Les Jasmins SA Capital social : 7 002 000 DT

Siège social : Lot E 18, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Identifiant Unique: 0001743P

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «Clinique Les Jasmins» vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le Jeudi 27 février 2025 à 16:00, à la salle des conférences de la «Clinique Les Jasmins» sise au Lot E18 centre urbain nord, 1003 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2020:
- 2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2020;
- 3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020
- 4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020;
- 5. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
- 6. Approbation des opérations prévues par l'article 200 du Code des sociétés commerciales
- 7. Jetons de présence;
- 8. Désignation d'un auditeur de gestion à la demande de l'actionnaire Houda Médical;
- 9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux statuts de la société, tout actionnaire peut se faire représenter dans la réunion de la présente assemblée par un autre actionnaire ou par un mandataire muni d'un pouvoir dûment signé.

Les documents suivants sont à votre disposition au siège de la société à partir du 13 février 2025 :

- Le rapport de gestion au titre de l'exercice 2020 ;
- Les rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;
- Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Le projet des résolutions;
- Le projet de résolution de l'actionnaire Houda Médical du 6 août 2021 ·
- La convocation publiée au BORNE et au JORT;
- Les statuts de la société.
   2025R00199SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION EN DETAIL

"SONOBRA DISTRIBUTION DETAIL"

Société en liquidation Société anonyme

Au capital de 50 000 Dinars

Siège social : Lot 83 ZI M'ghira II 2082 Fouchana Ben Arous

Identifiant unique: 1181445P

La Société SONOBRA DISTRIBUTION DETAIL informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 6 mars 2025, à 9 heures du matin, dans nos bureaux au complexe Lake Forum, cité des Pins 3ème étage les Berges du Lac, Tunis sur convocation faite par le liquidateur à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Approbation des comptes définitifs de liquidation
- Répartition du solde de la liquidation
- La clôture définitive des opérations et quitus au liquidateur
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2025R00207SANB3

### DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS «DBS»

Au capital de 10 469 362,900 DT

Siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle Ben Arous 2013

Identifiant Unique: 0000500R

Les actionnaires de la société Derbigum Building Solutions «DBS» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 25 février 2025 à 10 Heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la mise à jour des statuts;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2025R00210SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP)

Siège social : Centre Urbain Nord -Immeuble Ennour 5ème étage -1082 Tunis

R.C: B138982002 M.F: 802906/X

Matricule CNSS: 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le mardi 25 février 2025 à 10h30 au siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au Centre Urbain Nord, Boulevard Med Béji Caid ESSEBSI, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2024.
- 2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024.
- 3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2024 et du résultat annuel.
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2024
- 5. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice 2024
- 6. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité de représentation pour l'exercice clos 2024.

2025R00218SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE RAPID RECOUVREMENT (FILIALE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS «B.T.E»)

SA au capital de 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ennour 5ème étage, Centre Urbain Nord -Cité Mahrajène - Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises «R.N.E» : 802595/C

Messieurs les actionnaires de la Société RAPID RECOUVREMENT

(Filiale de la BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS «B.T.E ») sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) qui aura lieu le Mardi 25 Février 2025 à 9H du matin au Siège de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E.» sis au Boulevard Med Beji CAID ESSEBSI, Lot AFH-BC8 -Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et les finances de la société relatif à l'exercice 2024 ;
- 2. Lecture des rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;
- 3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 ;
- 4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2024 ;
- 5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2024 ;
- 6. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2024 ;

N.B. Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2025R00219SANB3

# Convocation à l'assemblée générale ordinaire MMP HOLDING SA

SA au capital de 37 000 000 Dinars Siège social : Rue 8612 impasse N°4 Zone Industrielle Charguia 1 -2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique: 1488518 P

Messieurs les actionnaires de la «MMP Holding», Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 19 février 2025 à 10h, au siège social de la société sis à la rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en 27/01/2025 du SOUS n°202565199, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement et nomination de nouveaux administrateurs
- Renouvellement et nomination de nouveau commissaire aux comptes. 2025400229SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EDUCATION CONSULTING COMPANY

Société anonyme

Au capital de 4.500.000 Dinars

Siège social : Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis

Matricule Fiscal 1715224WA/M/000

Identifiant Unique RNE: 1715224W

Messieurs les actionnaires de la société EDUCATION CONSULTING COMPANY S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 février 2025 à 15 heures 30 minutes au siège de l'International School of Carthage, Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046 - Tunis, et ce, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités et des délais de convocation, relatives à la tenue de cette assemblée
- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31/8/2024;
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/8/2024;
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/8/2024;
- Approbation des conventions règlementées ;
- Quitus aux administrateurs;
- Nomination / Renouvellement des mandats des administrateurs;
- Nomination / Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes; et
- Pouvoirs aux fins de formalités.
   2025400235SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE S.A

Société anonyme

Au capital de 39.645.000 Dinars

Siège social : Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis Matricule Fiscal : 1519569 Z/A/M/000

Identifiant Unique RNE: 1519569 Z

Les actionnaires de la société HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 25 février 2025 à 14 heures 30 minutes au siège de l'International School of Carthage, Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046 - Tunis, et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités et des délais de convocation, relatives à la tenue de cette assemblée
- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/8/2024;
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31/8/2024;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/8/2024;
- Approbation des conventions règlementées ;
- Quitus aux administrateurs; et
- Pouvoirs aux fins de formalités.
   2025400236SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A au capital de 5 000 000 DT 64, Rue de Palestine - 1002 Tunis Identifiant Unique n°: 0614996S

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 27 Janvier 2025, messieurs les actionnaires de la Société Maghrebia Financière Sicar S.A sont convoqués au siège de la Société le jeudi 27 février 2025 à 10H en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général;
- 2) Modification corrélative des statuts. Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2025400237SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIA HOTEL PROPERTIES (THP .SA)

Capital social: 195 742 950 Dinars Rue du Lac d'Annecy - Immeuble Adonis - 1053 Les Berges du Lac -Tunis

MF: 0898281L

Messieurs les actionnaires de la société THP sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 14 février 2025 à 10h, à la Rue du Lac d'Annecy - Immeuble Adonis - 1053 Les Berges du Lac et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 27/01/2025, sous le numéro 202565239 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.
- Modification de l'article 7 des statuts.
- Délégation de pouvoirs.

2025400239SANB3

### Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars 25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB -Tunis

MF: 83623 J/A/M/000 CNSS: 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 Février 2025 à 9h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023
- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023
- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2023

- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

2025400240SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire SOCIETE PROMOTEL

S.A au capital de 16.408.000 dinars 45, Avenue Habib Bourguiba le Colisée - Tunis

MF: 001859 B/A/M/000 CNSS: 00224692-40

Messieurs les actionnaires de la société PROMOTEL sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 Février 2025 à 11h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023
- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023
- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2023
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

2025400241SANB3

### Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI HAMMAMET
S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF: 323620 S/A/M/000 CNSS: 222608-90

Messieurs les actionnaires de la société méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 Février 2025 à 10h00 au n°8 rue de l'énergie - la Charguia 1 Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

 Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023
- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2023
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.
   2025400242SANB3

### CORPORATE TRAVEL AND EVENTS

Société anonyme

Au capital de 382.000 dinars

Siège social : Route de la Marsa km 9 l'Aouina 2045

IU: 0496688X

Messieurs les actionnaires de la société «Corporate Travel and Events» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi, le 24 février 2025 à 13 Heures, au siège social de la société sis à la Route de la Marsa km 9 l'Aouina 2045, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation tardive du mode et délais de convocation ;
- 2- Lecture des états financiers et du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 :
- 3- Approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2022 ;
- 4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :
- 5- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
- 7- Contrôle et approbation des actes de gestion de l'exercice dos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs ;
- 8- Pouvoirs pour les formalités. 2025400243SANB3

## Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale constitutive

De la Société Citoyenne Locale Jemna Arajin Elkarama

La commission constitutive de la société citoyenne locale Jemna Arajin

Elkarama invite tous les participants à l'Assemblée Générale Constitutive le samedi 15 Février 2025 à quinze heures (15h) à la maison de culture de Jemna. Ceux qui souhaitent se présenter au conseil d'administration de la société susmentionnée doivent soumettre une candidature à l'instance constitutive avant la date de la session.

#### Ordre du jour :

- Approbation des statuts de la société
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Nomination d'un commissaire aux comptes de la société.

2025R00214SODB3

#### Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale élective

CAISSE TUNISIENNE
D'ASSURANCES MUTUELLES
AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000
Registre de commerce
B110.199.1997

N° d'Affiliation CNSS: 16188/86

Le Conseil d'Administration de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles à l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le vendredi 21 février 2025 à 10h à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

Elections des membres du Conseil d'Administration parmi les nouveaux délégués de l'Assemblée des années 2024-2025 et 2026 suivant l'article 9 des statuts.

2025400244SODB3

# ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

#### Avis au public

Le public est informé que la société "Laboratoires Pharmacare" dont le siège social est situé à proximité de la route de Mahdia au Km 29 de la délégation d'El Amra du gouvernorat de Sfax, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2023-09-0201-001255 en date du 8 février 2023 en vue d'obtenir une autorisation de régularisation de la règlementaire situation d'un établissement classé de deuxième catégorie obiet de l'arrêté d'autorisation enregistrée sous le N°01613 en date du 6 novembre 2013 consistant en une unité de fabrication des médicaments située à proximité de la route régionale N°82 "RR82" reliant Sfax et El Amra au point kilométrique Numéro 138 de la délégation d'El Amra du gouvernorat de Sfax et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax ou de la municipalité d'El Amra.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Sfax ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'El Amra ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS "DBS" dont le siège social est situé à la zone industrielle Ben Arous à la rue de la physique 2013 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2022-09-0201-005284 en date du 27 Mai 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication d'enduis, mastic et produits d'étanchéités située à proximité de la route régionale "RR39" à la zone industrielle Naassen de la délégation de Fouchena du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous ou de la municipalité de Naassen.

Toutes les réclamations OU observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Naassen ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société DENIM MANUFACTURE dont le siège social est situé à proximité de la route nationale n°1 à la zone Grombalia industrielle de gouvernorat du Nabeul, a présenté demande enregistrée Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, sous le N°4686 en date du 24 Novembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation régularisation de la situation réglementaire d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection de vêtements, située à l'adresse citée ci-dessus objet de l'arrêté d'autorisation de troisième catégorie enregistré sous le N° 2500618 en date du 15 Mars 2018 et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Grombalia.

Toutes réclamations les OH observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneur Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des municipalité affaires de la Grombalia ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société d'Exploitation et Nationale Distribution des Eaux "SONEDE" dont le siège social est situé à la rue Slimane Ben Slimane, El Manar II -2092 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2024-09-02010019626 en date du 27 décembre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une station de dessalement de l'eau de mer, située à Zarat de la délégation de Mareth du Gouvernorat de Gabès et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Gabès et de la municipalité de 7arat

Toutes réclamations les OU observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Gabès ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Zarat ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Safran Seats Tunisia dont le siège social est situé à proximité de la route de Tunis au km 6, à la localité de Dhhari à la délégation de Soliman du gouvernorat de Nabeul, a présenté une demande enregistrée Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A2022-09-0201-0000586 en date du 25 Janvier 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des sièges pour avion, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Soliman.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues

par Madame la Gouverneur de Nabeul ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Soliman ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "AGRIMED" dont le siège social est situé à la zone industrielle Agareb 3030 Sfax, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2024-09-0201-0004176 en date du 18 Mars 2024 en vue d'obtenir une d'installation autorisation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant unité en une conditionnement des huiles végétales, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax ou de la municipalité d'Agareb.

Toutes les réclamations οu observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Sfax ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'Agareb ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la Société Nationale de Distribution des Pétroles "AGIL Energie" dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El khadra - Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-0000799 en date du 16 janvier 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux réservoirs fixes d'une capacité unitaire de 7 m3, implanté au centre d'élevage de volailles "RIMEL 1" exploité par la société El Mazra située à proximité de la route nationale "RN26" à la localité Zougag de la délégation d'El Haouaria du gouvernorat de Nabeul, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Tazaghrane Boukrim Zaouiet Mgayez.

**Toutes** réclamations observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneur de Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des de la municipalité affaires Tazaghrane Boukrim Zaouiet Mgayez ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie. des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Nationale de Distribution des Pétroles "AGIL Energie" dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El khadra - Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-0000796 en date du 16 ianvier 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux réservoirs fixes d'une capacité unitaire de 7 m3, implanté au centre d'élevage de volailles "RIMEL 4.2" exploité par la société SABA située à proximité de la route nationale "RN26" à la localité Zougag de la délégation d'El Haouaria gouvernorat de Nabeul. conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Tazaghrane Boukrim Zaouiet Mgayez. Toutes les réclamations observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneur Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité

Tazaghrane Boukrim Zaouiet Mgayez ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "CASCO AUTOMOTIVE TUNISIA" dont le siège social est situé au Parc d'activités économiques de Menzel Bourguiba du gouvernorat de Bizerte, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2022-09-02010000980 en date du 4 février 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des accessoires pour automobile. située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent consultés aux sièges gouvernorat de Bizerte et de la municipalité de Menzel Bourguiba.

Toutes les réclamations observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Bizerte ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Menzel Bourguiba ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Mr Walid Mnasri, gérant de la société «huilerie adem et ses frères d'huile d'olive» a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 9756/5 en date du 24 juin 2024 en vu d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une huilerie, située à la localité Mansoura délégation Sidi Ali Ben Oun du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui

peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Sidi Ali Ben Oun.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid, délégué Sidi Ali Ben Oun ou le secrétaire général de la commune Mansoura dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Abdelkader Khlifi agissant pour le compte de la Société Huilerie Ennour. a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Gabès sous le n°2957/205 en date du 6 novembre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation d'un d'exploitation établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Amarat municipalité et délégation de Metouia conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gabès ou au siège de la municipalité de Metouia.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'installation et l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Gabès ou le délégué de Metouia ou le secrétaire général de la municipalité de Metouia dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Nidhal Ben Hamadi Dhaoudi agissant pour son compte, demeurant à la zone industrielle el Ertiyeh au lot n°A27 de la délégation de Jendouba Nord du gouvernorat de Jendouba, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Jendouba, sous le n°23630 en date du 30 octobre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie située à la zone industrielle el Ertiyeh au lot n° A27 de la délégation de Jendouba Nord du gouvernorat de

Jendouba et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat de Jendouba ou de la délégation de Jendouba Nord ou de la municipalité de Jendouba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Jendouba ou le délégué de Jendouba Nord ou la secrétaire générale chargée de la gestion des affaires de la municipalité de Jendouba dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Lassad Mabrouk agissant pour le compte de la Société" Huilerie Kousai" a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Mahdia le 02 juillet 2024 sous le N°11508/19 en vue d'obtenir une d'exploitation d'un autorisation établissement classé en 2ème catégorie consistant en Huilerie située à Ouled ell hanachi -délégation de chorbane et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia ou au siège de délégation de chorbane ou au siège de la Municipalité de chorbane.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de chorbane ou le Délégué de chorbane, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur ENRIQUE ESCUDERO MERINO agissant pour le compte de la Société de développement Agricole "ZITOUNA 1", demeurant à la Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis, a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Zaghouan sous le N°11533 en date du 18 décembre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant

en une Huilerie située à Sminja Délégation de Bir Mcherga conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Zaghouan ou le Délégué de Bir Mcherga dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

#### **DIVERS**

#### Avis au public

Vente par appel d'offres "villa non enregistrée"

A Rue Mokhtar Louzir Numéro 37 cité La Mansoura Borj Louzir Ariana

Le liquidateur de la succession de feu Layla Mannaii Mme Taboubi Houda informe le public qu'elle décide d'ouvrir un appel d'offres pour la vente d'une villa non enregistrée sise au n°37 cité La Mansoura Borj Louzir Ariana composée d'un rez-dechaussée et un premier étage.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du liquidateur sis au n°12 rue de République Ariana.

Tout intéressé doit contacter le liquidateur pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du liquidateur en indiquant l'expression "ne pas ouvrir" sur l'enveloppe au plus tard le 21/02/2025.

Les soumissionnaires peuvent voir la villa après un rendez-vous pris avec le liquidateur par le téléphone 99474701 pendant les heures de travail.

2025R00201DIVD2

Appel d'offres dans le cadre de la cession

De la "SOCIETE LA PROMOTION TOURISTIQUE «LES CYCLAMENS» SA

"HOTEL ELMECHMOUM - YASMINE HAMMAMET"

Capital: 4 319 000 DT RC: B143271996 MF: 0043059 F/M/000

Siège social : Yasmine Hammamet

Conformément à la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 15 mars 2013, le commissaire à l'exécution de la Société ci-dessus mentionnée, Madame Awatef Marzouki Fitouri lance un appel d'offres pour la cession de la société ci-dessus mentionnée.

Tout intéressé est invité à retirer le cahier des charges, du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92 rue 8600, Charguia I - 2035 Tunis, contre le paiement de la somme de deux cents dinars (300 DT).

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposées directement au nom du syndic de faillite Madame Awatef Marzouki Fitouri avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 15 février 2025.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 71 771 212.

2025400216DIVD2

#### Déclaration de perte

Déclaration de perte d'un titre de propriété Mohamed Moncef Ben Naceur Carte d'identité n°05138590 délivrée à Tunis le 10/4/2014, déclare la perte de titre de propriété (sanad) n°6591.

Déclaration sur l'honneur le 24/01/2025.

Cet avis a été publié au journal Assabeh le 25/01/2025. 2025400221DIVD2